

## François de Laval de Montmorency

Né à Montigny-sur-Avre (Eure-et-Loire) le 20 avril 1622, François de Laval de Montmorency fut baptisé sous les prénoms de François-Xavier, fils de Hugues de Laval seigneur de Montigny, Montbaudry, Alaincourt et Revercourt, et de Michelle de Péricart. Ses parents étaient tous deux de la haute noblesse. Son père était l'un des descendants d'un Montmorency qui aurait été le premier des grands du Royaume à recevoir le baptême avec Clovis en 496. La devise de sa famille était *Dieu ayde au premier baron chrestien*. Par sa mère, fille du seigneur de Saint-Étienne en Normandie, il appartenait à une famille de robe. Ses parents eurent six fils et deux filles.



Armes de la Famille-Montmorency-Laval

Destiné à l'état ecclésiastique, il fut tonsuré et prit la soutane à l'âge de huit ans et demi, peu après son entrée au collège des Jésuites de la Flèche. Il y étudia pendant dix ans jusqu'en 1641.

À cette date, il s'installa à Paris pour y étudier la théologie. Quand ses deux frères aînés furent tués, il devint héritier du patrimoine et des obligations familiales. Il resta pourtant dans la voie ecclésiastique et fut ordonné prêtre le 1<sup>er</sup> mai 1647 à l'âge de 24 ans. En 1648, il fut nommé archidiacre d'Évreux.

Souhaitant devenir missionnaire, il se préparait à partir au Tonkin lorsque les Jésuites de Québec le réclamèrent comme évêque. Louis XIV soutenant leur requête écrivit : « Nous voulons que le sieur de Laval évêque de Petrée soit reconnu par tous nos sujets dans la Nouvelle-France pour y faire les fonctions ecclésiastiques ». Des querelles éclatèrent au sujet de cette nomination mais la Reine Anne d'Autriche la ratifia. François de Laval renonça alors à ses droits d'aînesse en faveur de son frère cadet Jean-Louis. Le 4 octobre, il devint vicaire apostolique.

Son navire partit de La Rochelle à Pâques 1659 (le 13 avril) et arriva à Québec le 16 juin. Le jour même il baptisa un petit huron et se rendit à la cabane d'un moribond pour lui donner les derniers sacrements.

Plus tard, il baptisa le grand chef iroquois Garangonhié. Il établit de suite son autorité et fit afficher une lettre de Louis XIV demandant au gouverneur de faire reconnaître sa fonction. Dans le même temps, il mit en place le tribunal ecclésiastique de l'Officialité qui devait intervenir dans tout conflit mettant en cause un membre du clergé séculier ou régulier.

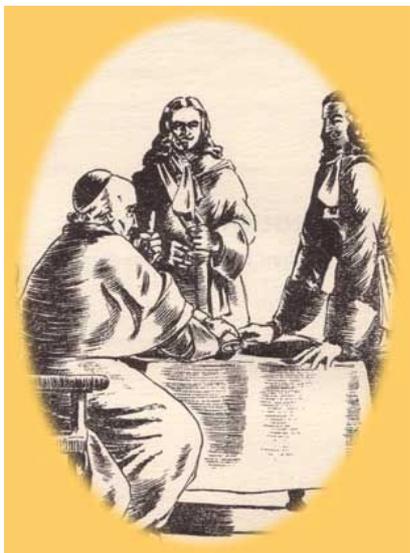
Vitrail de la salle des prêtres du Séminaire de Québec montrant Mgr de Laval soignant les malades.



De plus, ayant constaté les effets désastreux de l'eau-de-vie sur les Indiens, il décida d'excommunier tous les chrétiens qui continueraient ce

commerce en échange de fourrures. En 1663, il participa au projet de création du Conseil souverain dont il allait devenir le second personnage après le gouverneur. Conjointement avec le gouverneur, il était en effet chargé de nommer les conseillers et de concéder les seigneuries. La même année, le vicaire apostolique établit le Séminaire de Québec conçu « comme une véritable communauté de prêtres séculiers » et non seulement un endroit de formation pour les jeunes clercs. Le prélat précisait que le futur chapitre de Québec serait formé dans le séminaire et que toutes les cures seraient unies au séminaire auquel les dîmes seraient versées ; le séminaire s'engageait en contrepartie à entretenir les prêtres qui devaient mettre en commun leurs biens. Quelque temps plus tard, il fonda la confrérie de la Sainte-Famille, érigea canoniquement la paroisse de Québec et en consacra l'église en 1666. Le 9 octobre 1668, il fonda à Québec le petit séminaire où huit Canadiens et six Hurons furent les premiers élèves. Vers la même époque, Mgr de Laval mit sur pied à Saint-Joachim une école des arts et métiers ainsi qu'une petite école pour apprendre à lire et à compter.

Le 10 octobre 1668, une nouvelle crise éclata au sujet de la traite de l'eau-de-vie lorsque le Conseil souverain autorisa cette traite tout en interdisant aux Indiens de s'enivrer. Il faut rappeler qu'en 1657, par un arrêt de son Conseil, le Roi en avait décidé l'interdiction. En 1675, les théologiens de la Sorbonne énonçaient que la traite de l'eau-de-vie constituait un péché mortel et que donc Mgr de Laval avait le droit de prendre des mesures appropriées pour réduire ce commerce. Dans les combats qu'il menait, Mgr de Laval voyait son autorité épiscopale ébranlée par le fait qu'il n'était encore que vicaire apostolique. Il réclama à Rome l'érection d'un évêché à Québec. Le Roi exigea bientôt que le futur évêché dépendît de celui de Rouen. En 1670, il se trouva dans l'impossibilité de payer les frais de l'érection de son diocèse et, en 1671, il passa en France déterminé à ne jamais revenir au Canada à moins que le diocèse ne fût érigé.



Gravure de Roland Boulanger représentant Mgr de Laval

Quatre ans plus tard, le 4 octobre 1674, Mgr de Laval prêta serment de fidélité au Roi et s'embarqua pour le Canada à la fin de mai 1675. Dès lors, le diocèse de Québec échappa totalement aux prétentions de l'archevêque de Rouen. Évêque en titre, Mgr de Laval prit possession de sa cathédrale, renouvela plusieurs de ses ordonnances, confirma l'érection de l'officialité et de la paroisse de Québec et forma un chapitre provisoire. Il tira les chanoines du séminaire dont il avait décidé l'union à celui des Missions étrangères. Puis au printemps 1676, il entreprit de visiter son diocèse. On l'a vu faire de longs pèlerinages à pied, sans argent, mendiant son pain et cachant son nom. Sur le Saint-Laurent, il ramait lui-même et s'aventura jusqu'à Montréal en raquettes.

En réalité, deux grandes questions opposaient encore les autorités civiles et religieuses : la traite de l'eau-de-vie et l'établissement des cures. Mgr de Laval jugea utile d'envoyer un délégué à Paris : l'abbé Jean Dudouyt. Après vingt ans de lutte, le Roi, ayant

consulté son confesseur et l'archevêque de Paris, rendit une ordonnance le 24 mai 1679 interdisant la traite de l'eau-de-vie en dehors des habitations françaises. Sur la question des cures le Roi trancha également : en mai 1679 Louis XIV signa un édit « sur les dîmes et cures fixes » : les dîmes appartiendraient au curé de la paroisse « où il serait établi perpétuel, au lieu du prêtre amovible qui la desservait auparavant ». L'année 1681 vit le début de nouvelles difficultés entre l'évêque et les Récollets au sujet d'un hospice obtenu du Roi et qui devait leur servir uniquement comme lieu de retraite. Les Récollets en firent un couvent et le surmontèrent d'une cloche et célébrèrent des offices publics.

À cette même période, de retour d'une visite pastorale, le prélat tomba gravement malade et donna sa démission. Auparavant, il voulut compléter son œuvre. Il travailla à l'établissement de six nouvelles cures, érigea canoniquement son chapitre en 1684 et confia au séminaire la réalisation de quelques projets, laissant 8 000 livres pour la construction de la chapelle du séminaire, 4 000 livres pour la construction d'une église à Saint-Joachim et 8 000 pour la subsistance du curé qui desservirait cette paroisse.

À l'automne 1684, il s'embarqua pour la France mais sa démission acceptée, il convint de demeurer évêque jusqu'à la consécration de son successeur Mgr de Saint-Vallier qu'il avait choisi avec le plus grand soin. Mais très vite des divergences apparurent entre les deux hommes au sujet de l'organisation de l'Église canadienne. L'abbé de Saint-Vallier fut consacré le 25 janvier 1688, Mgr de Laval devenant Mgr l'Ancien. Avec l'appui du nouvel évêque et sur la promesse de ne lui causer aucun embarras, Mgr de Laval obtint l'autorisation de retourner à Québec où il voulait terminer ses jours. Il y arriva le 3 juin 1688 et Mgr de Saint-Vallier le 31 juillet. On était partout conscient des progrès réalisés sous son épiscopat : de cinq en 1659 le nombre des paroisses était passé à 35, le nombre de prêtres de 24 à 102, et le nombre de religieuses de 32 à 97. À sa retraite, il retourna vivre au séminaire. On affecta à son service le frère Hubert Houssart. L'intendant M. Bochart de Champigny écrivit à son sujet : « il vit saintement dans la retraite ne se mêlant que de la conduite de son séminaire ». En fait, malgré toutes ses attentions, le séminaire fut réduit en 1692 à n'être qu'une maison de formation pour les futurs prêtres. En 1701, Mgr de Laval fut attristé du terrible incendie qui en détruisit les bâtiments.

Statue de François de Laval à Québec.



Mgr de Laval remplit les fonctions épiscopales à l'occasion du départ de Mgr de Saint-Vallier en France en 1700 : il tenait en l'absence de son successeur à assister aux offices de la cathédrale. C'est ainsi que dans la semaine de Pâques 1708, il contracta une engelure au talon qui s'aggrava. Il mourut le 6 mai 1708 et on exposa son corps dans la cathédrale. Une foule, venue le voir sur son lit de parade et dans l'église, lui fit toucher chapelets et heures. Certains ont même coupé des morceaux de sa robe. Ses funérailles ont eu lieu le 9 mai et son corps fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

Il fut béatifié le 22 juin 1980 par Jean-Paul II. Des plaques commémoratives ont été apposées à Montigny-sur-Avre, dans l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris et au Prytanée militaire de La Flèche.